

10. Inkerman..... les comtés d'Argenteuil, Ottawa et Pontiac;
11. Kennebec..... les comtés de Lotbinière, Mégantic et Arthabaska;
12. La Salle..... le comté de Portneuf et partie des comtés de Québec, de Québec-Centre et de Québec-Ouest;
13. Lauzon..... partie du comté de Lévis, et les comtés de Dorchester et de Beauce;
14. Les Laurentides.... les comtés de Saguenay, Chicoutimi, Lac Saint-Jean, Charlevoix et Montmagny et partie du comté de Québec;
15. Mille Isles..... les comtés de Terrebonne et de Deux-Montagnes;
16. Montarville..... les comtés de Verchères, Chambly et Laprairie;
17. Repentigny..... partie du comté de Joliette et les comtés de L'Assomption et Montcalm;
18. Rigaud..... partie du comté d'Hochelaga et les comtés de Jacques-Cartier, Vaudreuil et Soulanges;
19. Rougemont..... partie du comté de Saint-Hyacinthe et les comtés de Rouville et Iberville;
20. Shawinigan..... les comtés de Champlain et Saint-Maurice et partie des comtés de Trois-Rivières et de Maskinongé;
21. Sorel..... les comtés de Richelieu et Bagot, et partie du comté de Saint-Hyacinthe;